

La lettre des chasseurs charentais N°14

La saison cynégétique 2015/2016 bat son plein.

Pensez à bien envoyer à vos délégués les prélèvements cervidés et sangliers déjà effectués.

Dans certains coins du département, il semblerait que les populations de chevreuils soient en baisse. Si tel était le cas, n'hésitez pas à nous faire remonter l'information.

La pression est toujours aussi vive concernant la gestion du grand gibier en Charente. Pourtant, si on se réfère aux derniers chiffres qui nous sont parvenus, nous intégrons le top 10 des départements qui obtiennent les meilleurs résultats en matière de maîtrise des dégâts.

La politique que nous menons à la fédération va dans le bon sens. Nous devons travailler dans les quelques secteurs charentais où des difficultés persistent et non pas imposer de nouvelles normes drastiques à l'ensemble du territoire.

Nous avons initié des réunions entre agriculteurs et chasseurs pour que chacun prenne conscience des difficultés de l'autre rencontrées sur le terrain. Deux contrats agro-cynégétiques ont été signés, un troisième est en passe de l'être.

Ces contrats collectifs permettent aux deux partenaires de décider, ensemble, des mesures à mettre en œuvre sur les secteurs touchés.

Communication, chasse, prévention, protection sont les thèmes qui y sont abordés. Le document final est signé par les différents protagonistes et chacun sait parfaitement le rôle qui est le sien pour retrouver une situation normale et acceptable par tous.

Le projet « permis à 0€ » est un franc succès. Nous espérions 700 candidats. Au 1^{er} décembre 2015, 807 dossiers d'inscription ont été remis à la fédération (pour comparaison, 234 candidats s'étaient présentés à l'examen en 2014).

Victime de notre succès, tous ces candidats n'ont pu passer les épreuves de l'examen en 2015. Des sessions sont prévues début 2016 afin que chacun puisse y accéder.

Nous allons terminer l'année avec environ 150 chasseurs de moins que la précédente. L'opération « permis à 0€ n'a débuté qu'en mai, il reste encore 350 candidats à passer et le taux de réussite se situe autour des 70%. Si on prend en compte ces différents paramètres, c'est bien un solde positif de 100 nouveaux adeptes que nous aurons à enregistrer.

C'est la première fois que, dans notre département, la courbe du nombre de chasseurs va s'inverser dans le bon sens. Bien sûr, il faut rester prudent et voir l'évolution sur la durée. Si on en juge par l'expérience de notre voisin la Haute-Vienne, c'est 80% des nouveaux permis qui rechassent l'année suivante.

Notre volonté, depuis que nous sommes élus, a toujours été de défendre la chasse, les chasseurs.

Des économies substantielles ont permis d'alléger le coût de la chasse dans notre département, tant au niveau des sociétés que des chasseurs.

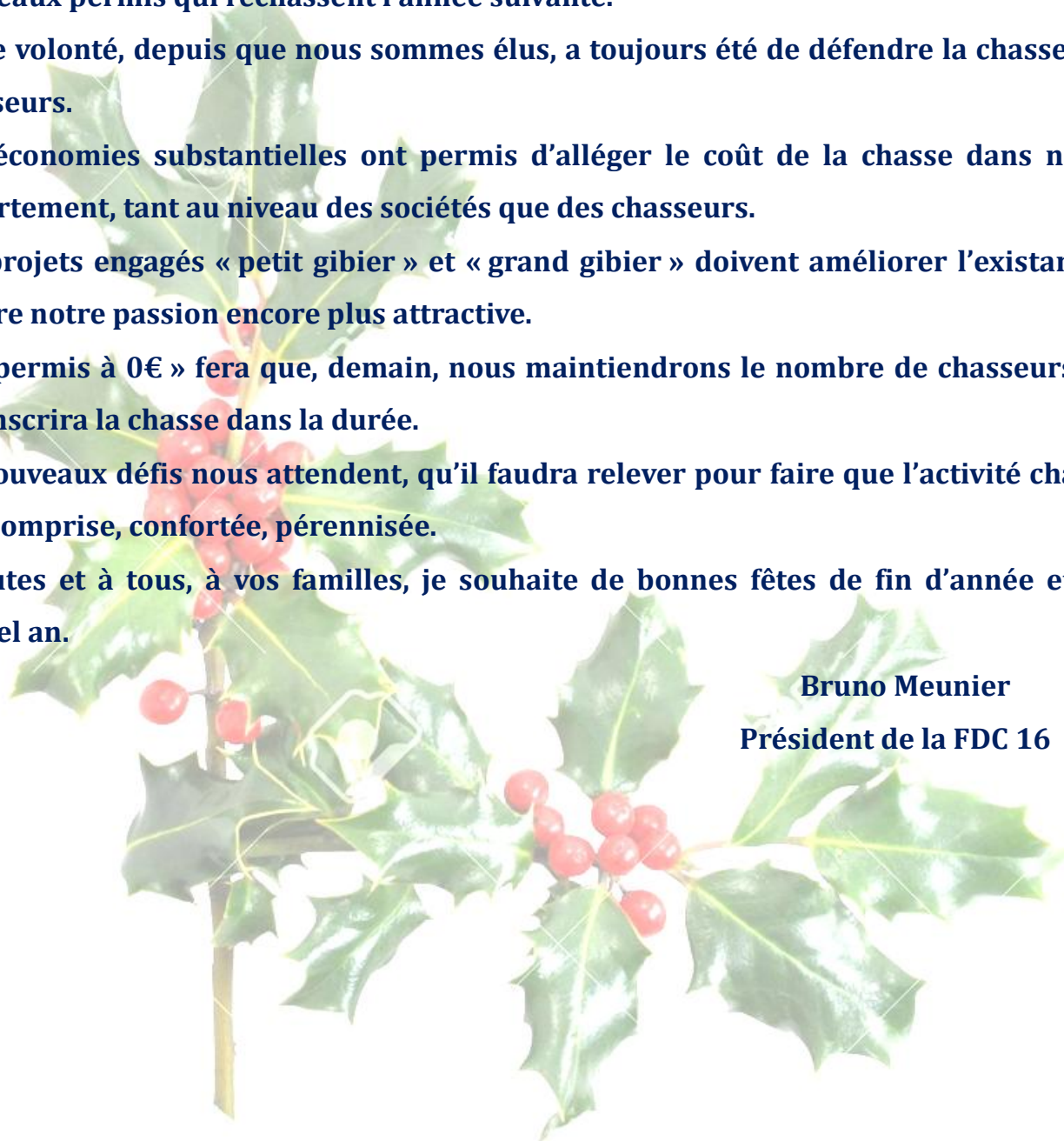
Les projets engagés « petit gibier » et « grand gibier » doivent améliorer l'existant et rendre notre passion encore plus attractive.

Le « permis à 0€ » fera que, demain, nous maintiendrons le nombre de chasseurs, ce qui inscrira la chasse dans la durée.

De nouveaux défis nous attendent, qu'il faudra relever pour faire que l'activité chasse soit comprise, confortée, pérennisée.

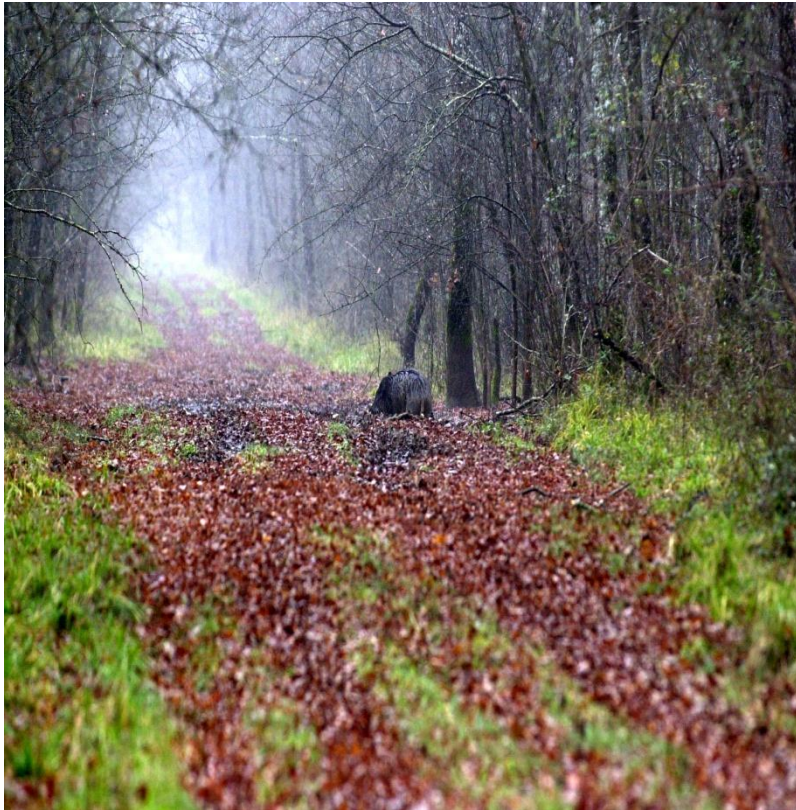
A toutes et à tous, à vos familles, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et du nouvel an.

**Bruno Meunier
Président de la FDC 16**





Sanglier, des prélèvements en augmentation



Au 15 décembre 2014, 1946 sangliers étaient prélevés en Charente.

Au 15 décembre 2015, 2006 sangliers sont prélevés en Charente.

Ces 60 animaux supplémentaires prélevés montrent les efforts fournis par les chasseurs du département.

Amis chasseurs, allons plus loin !

Compte tenu de la très grosse glandée de l'automne 2015, une forte reproduction aura lieu en 2016. N'ayons pas peur de prélever et poursuivons la performance.

Les différents territoires peuvent s'organiser pour chasser les mêmes jours, et pourquoi pas chasser en commun plus souvent si cela est possible, pour être toujours plus performants.

La « bête noire », certes, source de plaisir pour certains est aussi source de conflits par les dégâts occasionnés aux cultures. Elle est aussi un enjeu trop souvent démesuré entre territoires.

Lors de la pratique de la chasse du sanglier, ayons toujours à l'esprit :

☞ le respect de l'animal, le respect des équipes de chasse voisines, le respect des autres utilisateurs de l'espace rural.

Plus nous serons vigilants sur le niveau des populations présentes sur le terrain, plus nous serons compris et admis car nous respecterons du mieux possible le travail de nos amis agriculteurs.

Enfin, sachons conserver une chasse authentique ou « faire le pied », « quêter » et respecter le travail des chiens restent les éléments les plus importants pour les chasseurs.

Permis de chasser à 0€

Le bouche à oreille bat son plein pour le recrutement.

En effet, 61% des candidats ont découvert l'offre « permis à 0€ » par le bouche à oreille.

Amis chasseurs, continuons à promouvoir le permis à 0€ pour que la chasse reste représentative et ses structures entendues et respectées.

LE PROFIL CANDIDAT

- ◆ 19,5% de candidates dont la moyenne d'âge est de 33 ans
- ◆ 80,5% de candidats dont la moyenne d'âge est de 30 ans
- ◆ 26% n'ont pas de territoire au moment de la formation théorique

LES MOTIVATIONS

- ▶ Le contact avec la nature 25%
- ▶ Pratiquer un loisir avec des amis 24%
- ▶ La gratuité de la formation, de l'examen.... 21%
- ▶ Le contact avec le ou les chiens 16%
- ▶ La recherche du gibier 14%

.....

- ✓ 43% des candidats possèdent au moins un chien d'arrêt ou courant.

A la question « quel type de chasse aimeriez-vous pratiquer ? » plusieurs réponses étaient possibles :

- chasse à tir du petit gibier à plumes	76%
- chasse à tir du petit gibier à poil	74%
- chasse à tir du grand gibier	60%
- chasse du gibier d'eau	34%
- chasse de la bécasse	34%
- chasse en palombière	28%
- chasse à l'arc	22%
- chasse à courre	13%
- déterrage	9%
- chasse sans fusil	8%

Ces données chiffrées sont importantes pour proposer à ces nouveaux chasseurs de découvrir et pratiquer le ou les types de chasse qu'ils préfèrent. C'est sûrement le gage de la fidélisation.

Amis chasseurs, continuons dans ce sens et merci de promouvoir notre passion



Régulation à tir des corvidés

De nombreux agriculteurs subissent des dégâts de corvidés au moment des semis, notamment de maïs et tournesol

Début 2015, la Fédération a mis en place des formations corvidés. Tous les chasseurs intéressés peuvent s'inscrire pour ces formations et ainsi allier l'aide aux agriculteurs et votre passion.

Dès lors que 20 personnes sont inscrites, des dates de stage d'une demi-journée sont programmées.

INFO sur la formation :

- ☞ Groupes de 20 personnes minimum à 30 maximum
- ☞ Durée : 4h
- ☞ rdv : 8h00
- ☞ Coût de la formation : 5€ par participant

PROGRAMME

- ✓ Connaissance des corvidés
- ✓ Cadre réglementaire d'interventions
- ✓ Technique d'utilisation des formes
- ✓ Règles de sécurité
- ✓ Film pédagogique
- ✓ Perspectives et conclusions

Pour vous inscrire :

nathalie@chasseurcotecharente.com

ou : 05.45.61.50.71

ou coupon réponse ci-dessous à :

Fédération des Chasseurs – Rue des Chasseurs – 16400 PUYMOYEN



Mr :

Adresse :

Cp : Commune :

Souhaite s'inscrire à la **formation CORVIDES** dispensée par la Fédération des Chasseurs de la Charente.

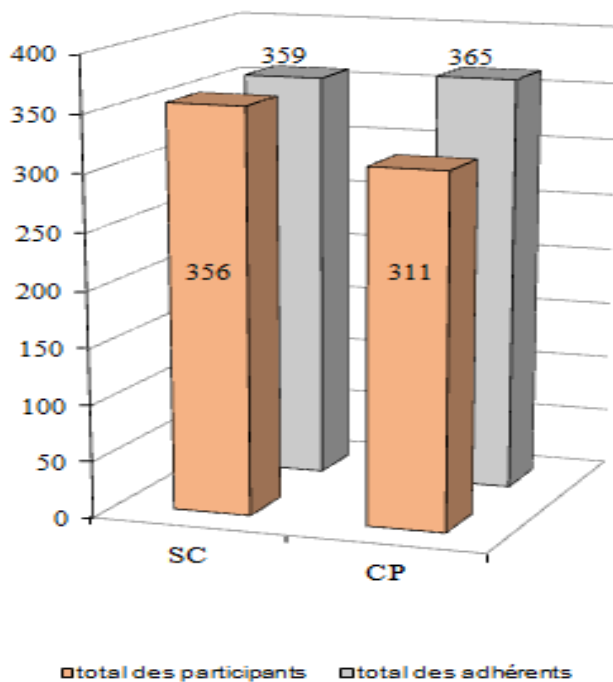
Pour me contacter :  tel/...../...../...../.....

Formations directeur de battue

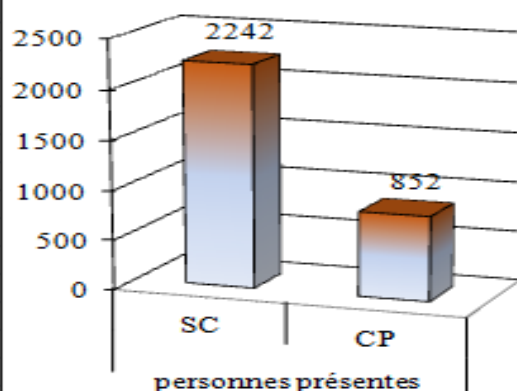
Le bilan à la fin 2015

	associations présentes			personnes présentes		
	SC	CP	TOTAL	SC	CP	TOTAL
total des participants	356	311	667	2242	852	3094
total des adhérents	359	365	724			
	99,2%	85,2%	92,1%			

Formation sécurité :
nombre d'associations participantes



Formation sécurité :
nombre de participants



	Associations présentes			Personnes présentes			
	Sociétés de chasse (SC)	Chasses privées (CP)	TOTAL	Sociétés de chasse	Chasses privées	TOTAL	
2015							
mercredi 24 mars 2015	9	6	15	14	10	24	2015
vendredi 16 octobre 2015	20	11	31	31	16	47	66 ass
mercredi 15 décembre 2015	16	4	20	27	7	34	105 ass
			66			105	

RAPPEL : Formation hygiène

Suite à une attaque par un virus informatique, il est nécessaire que les personnes qui étaient inscrites pour la formation hygiène confirment leur inscription par téléphone à la Fédération des chasseurs :

05.45.61.50.71 ou mail : contact@chasseurcotecharente.com

Toutes nos excuses pour ce désagrément.



Société de chasse VILLEJOUBERT

La société de chasse de Villejoubert est située en bordure de la forêt de la Boixe, dans le canton de Saint-Amant-de-Boixe.



25 chasseurs y officient sur une superficie de plus de 500 ha. Elle est composée de 40% de bois (essentiellement constitués d'une partie de la forêt de la Boixe où on trouve des arbres de sol calcaire : chênes, pins noirs d'Autriche, hêtres, ...) et 60% de cultures ou de chaumes. La société est présidée par

Philippe Marchadier qui occupe ce poste depuis plusieurs années.

14 chevreuils sont prélevés, annuellement au plan de chasse. Durant la saison 2014/2015, il s'est tué 4 sangliers.

Le territoire est partenaire de l'opération « permis à 0€ » et accueillera 2 nouveaux permis.

Il y a 10 ans une première tentative de réimplantation du lapin de garenne avait échoué. Cette année, les chasseurs de la société ont eu la volonté de renouveler l'expérience. Emmanuel Guillemet, l'agent de la fédération, a apporté son aide technique, ses conseils dans la réalisation du projet. En mars les travaux ont débuté.

Après avoir eu l'accord des agriculteurs dans un rayon de 400m autour des installations, l'ancienne garenne fut réhabilitée et trois autres ont vu le jour. Pour compléter le dispositif, deux tas de sable grossier ont été livrés à proximité.

40 lapins repris sur la commune même et à Saint Preuil (à côté de Bouteville) constituent le premier cheptel installé dans les garennes. D'autres reprises, au cours de l'année viendront enrichir cette population.

Après quelques semaines d'acclimatation, des ouvertures ont été réalisées dans le grillage permettant aux animaux de sortir de leur garenne. Déjà, on remarque la présence des rongeurs tout autour des installations. Quelques tentatives de creusement de galeries dans les deux tas de sable peuvent être observées.

Les animaux ont bénéficié d'un apport de nourriture herbeuse dès leur introduction dans les garennes. Depuis l'ouverture de celles-ci, fin juillet, cet apport a été remplacé par de l'orge.

Noël et Jacques Bonhomme, Eric Pérez, Jean-Louis Villéger, Régis et Luc Malharbre, Guy Ollier et Philippe Marchadier suivent de près l'opération. Ils visitent tous les jours les installations et nourrissent les lapins.

Un piégeage intensif est réalisé en bordure des garennes. Cette société s'est donnée tous les moyens pour réussir cette implantation. Souhaitons-leur de pouvoir, très bientôt, rechasser le lapin sur ce très beau territoire. Elle s'est inscrite dans le projet associatif petit gibier. Nous suivrons de près cette initiative.





L'Association des Jeunes Chasseurs de Charente

La nature, une source de richesse qui permet la libre expression de nos passions. A ce titre, elle nous rassemble dans le cadre de missions communes. Elle consiste à faire connaître notre loisir, tout en enseignant l'amour et le respect de l'environnement. Dans cette perspective, un petit groupe de jeunes motivés s'était d'ores et déjà réunis dans le but de créer une Association Départementale des Jeunes Chasseurs de la CHARENTE (action soutenue par la Fédération des Chasseurs et un administrateur de celle-ci Fernand Patrier).



Depuis le 22 septembre 2012 date de l'assemblée générale constitutive, une trentaine de jeunes chasseurs s'est réunie sur invitation. Suite à cette assemblée, l'ADJC 16 fut créée avec son bureau et son conseil d'administration. Le travail ne fait que commencer.

Nous ne souhaitons pas révolutionner le monde la chasse, celle-ci a évolué positivement depuis plusieurs années.

La route sera longue mais forts de notre motivation et de notre persévérance, nous souhaitons apporter un nouvel élan avec des idées novatrices. Nous désirons fédérer le plus de monde possible autour d'une passion commune : la chasse, afin de la faire connaître aux non-initiés...

Bref, parler positivement de la chasse pour la légitimer et valoriser son image dans la société.

Nos objectifs sont simples et clairs : Tout chasseur de 15 à 35 ainsi que les nouveaux permis de moins de 5 ans peuvent devenir membre. Dans le cadre du permis à 0€ lancée par notre fédération, l'ADJC 16 a décidé d'offrir l'adhésion au nouveau reçu du permis gratuit, elle pourra ainsi les encadrer et leur faire découvrir tout type de chasse. Elle va également mettre en place une journée chasse gratuite en Janvier sur une société de chasse afin de passer un moment convivial entre jeunes.

Nous avons beaucoup d'idées et de projets en tête, tel que des parties de chasse, des journées découvertes ou de formation, des rassemblements avec d'autres associations spécialisées, des échanges de chasse avec d'autres ADJC. Nous souhaitons travailler avec tous les représentants et acteurs du monde de la chasse en CHARENTE, en espérant que le nombre de chasseurs augmente.



L'ADJC 16 possède deux arguments de taille pour devenir dans l'avenir une association forte et dynamique. Le premier étant par le biais de Paul Brandy son Président qui est aussi Administrateur de l'ANJC (l'Association Nationale des Jeunes et Nouveaux Chasseurs de France).

Un partenaire de poids pour l'avenir des jeunes en Charente, des contacts, des relations, des infos, des échanges de territoire : que de bonnes choses ! Le second étant par son vice-président Pierre Dumont devenu administrateur de notre fédération des chasseurs en 2013, une aubaine pour cette association qui sera fort bien représentée dans notre fédération et pourra faire remonter des infos mais aussi en recevoir rapidement.

L'ADJC 16 compte déjà 7 partenaires et vient tout récemment de tisser des liens avec les JA de Charente. Elle sera présente lors de la manifestation « fête de la terre » organisée par les JA le weekend du 27/28 Aout 2016. N'oublions pas que nous chasseurs, nous avons besoin des agriculteurs pour exercer notre belle passion sur leur terrain mais qu'eux, agriculteurs, ont besoin de nous afin de réguler certaines espèces de gibier.

Bien que vieillissant si l'on en croit certains, le monde de la chasse peut compter sur ses jeunes pratiquants pour faire perdurer cette belle tradition. A nous, également, jeunes chasseurs, de faire connaître notre passion pour ce loisir et tenter d'inviter de nouveaux et futurs mordus.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre contact au 06.83.65.52.91 ou par email : adjc16@hotmail.fr. Une page Facebook existe « ADJC 16 »

**Paul Brandy
Président ADJC 16
Administrateur ANJC**





Bilan des prélèvements bécasses

La mise en place du Prélèvement Maximum Autorisé est bien ancrée dans tous les départements français. Comme vous le constatez avec les chiffres, le taux de retour est encore faible, même si le retour est obligatoire.

Le chasseur qui ne retourne pas son carnet, ne pourra s'en voir délivrer un l'année suivante.

Amis chasseurs, la France est pilote en Europe pour la gestion de la bécasse des bois.

Continuons dans cette voie en souhaitant que notre exemple soit repris par d'autres pays. .



	Saison 2012/2013	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Carnets distribués	8879	8993	8970
Carnets retournés	3279	2924	3941
Prélèvements	5147	4375	5167



A L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ !

Les animations d'éducation à la nature proposées par la Fédération des Chasseurs de la Charente en 2015 ont permis, à 526 enfants (âgés de 3 à 10 ans), de découvrir ce qu'est la biodiversité et d'identifier les différentes espèces animales et essences végétales qui cohabitent en Charente, et surtout de comprendre le rôle de chacun.

De nombreuses animations sont programmées pour 2016 : création d'un jardin pédagogique, étude des pelotes de réjection, découverte de la faune locale et un partenariat avec la Maison d'Arrêt d'Angoulême autour de la découverte de la flore locale.



**Des animations
« découvertes » seront
proposées aux enseignants
lors de la Fête de la Nature
qui se déroulera du 18 au 22
Mai 2016.**

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez
contacter Pauline DILLERIN au 06.72.12.24.22
animation.fdc16@gmail.com**

LA CHASSE GRANDEUR NATURE